

Dossier Complémentaire Petites Villes de Demain

Programmes d'actions 2021-2026 Thiberville et Cormeilles



MAQUETTE FINANCIÈRE ANNUELLE
RELATIVE AU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN
POUR LA COMMUNE de Thiberville

ANNEE 2022

Au titre de l'année budgétaire 2022, sur la base des actions programmées de la convention cadre, la maquette financière annuelle prévisionnelle précise les financements prévus en début de chaque année :

Action N°	Maître d'ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs Hors Taxes	Niveau de validation pour chaque financeur
H3	Intercommunalité Lieuvain Pays d'Auge	21 138€ HT			Anah : 6 165€ Département : 6 165€	Accordées
PC1	Commune	128 400€	49 606€		DRAC : 39 397€ FDAT : 39 397€	Accordées
PC2	Commune	Inconnu à ce jour				
PC6	Association des Festivités	Inconnu à ce jour	Fonds Associatifs		Commune de Thiberville : 3 000€	Versées
ASPE2	Commune	99 014€	69 310€		DETR : 29 704€	Accordées
ASPE6	Commune	278 743€			DETR : 111 497€ Contrat de Territoire : 55 748€	Accordées

1/2

Département	Plan de relance	FNADT	DETR	DSIL	Volet territorial du CPER	Autres (préciser)
Total crédits Etat sollicités par type de crédits Pour l'année 2022			141 201€			Contrat de Territoire : 55 748€ Anah : 6 165€ Autofinancements : 118 916€

2/2

FICHE ACTION N° H1

Etude sur le patrimoine vacant

Orientation stratégique	Améliorer l'habitat et lutter contre l'habitat indigne et dégradé
Objectif	Reconquérir une partie des logements vacants
Statut	En projet, devis en cours
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Thiberville
Description de l'action	Depuis les années 90, les Elus du Canton de Thiberville luttent contre l'habitat indigne et dégradé, et contre la vacance des logements. De la même façon, la Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge s'est fortement engagée dans cette lutte depuis sa création en 2017. En 2022, c'est une 2^{ème} OPAH qui est en cours. Aujourd'hui la vacance des logements est en baisse sur la commune et se situe autour des 6-8%, soit en-dessous de la moyenne nationale. L'objectif est de maintenir ces efforts pour réhabiliter les logements vacants, en particulier ceux situés au-dessus des commerces du centre-ville. Cette étude a pour but de décrire l'état et la raison de ces logements vacants, et de proposer des pistes d'action pour leur remise sur le marché locatif.
Partenaires	SOLIHA pour la maîtrise d'œuvre
Dépenses prévisionnel/définitif	12 000€ prévisible
Plan de financement prévisionnel / définitif	Financement possible au titre de l'ingénierie pré-opérationnelle PVD de la Banque des Territoires
Calendrier	2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Transition écologique et énergétique SRADDET
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre annuel de logements en cours de rénovation ; Coût de chaque projet de rénovation ; Prochain recensement INSEE de la vacance en 2025
Conséquence sur la fonction de centralité	Favoriser la mixité fonctionnelle et sociale du centre-bourg par la diversité des logements proposés ; Favoriser l'installation de nouveaux ménages en centre-bourg en réhabilitant d'anciens logements ; Encourager l'économie commerciale de centre-ville par l'arrivée de nouveaux ménages ; Lutter contre l'artificialisation nette en favorisant la reprise du patrimoine bâti ; Recréer une vie locale de centre-ville ; Améliorer la qualité du paysage urbain par l'amélioration des habitations.
Annexes	Devis de l'étude et résultats attendus



FICHE ACTION N° H2

Logements prioritaires à réhabiliter à définir

Orientation stratégique	Améliorer l'habitat et lutter contre l'habitat indigne et dégradé
Objectif	Reconquérir une partie des logements vacants
Statut	En projet, sera défini par l'étude sur la vacance
Niveau de priorité	Moyen
Maître d'ouvrage	Commune de Thiberville
Description de l'action	L'objectif de l'Etude-Habitat vise à confirmer ou infirmer les possibilités de rénovation des logements au-dessus des commerces. Il est attendu du bureau d'étude des propositions de réhabilitation pour un nombre défini de logements (réhabilitations à prioriser).
Partenaires	SOLIHA pour la maîtrise d'œuvre Partenariat avec les commerçants et propriétaires des logements vacants du centre-bourg
Dépenses prévisionnel/définif	Dépendant des résultats de l'opération H1 + Financement EPCI si prolongation/reconduction d'OPAH
Plan de financement prévisionnel / définitif	Non connu à ce jour (financements Anah pour l'OPAH)
Calendrier	2023-2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Transition écologique et énergétique Objectif 1 PADD 2021 Thiberville
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de logements à réhabiliter d'ici 2026 Coût prévisionnel des travaux par logement
Conséquence sur la fonction de centralité	Les mêmes que pour l'opération H1 : Favoriser la mixité fonctionnelle et sociale du centre-bourg par la diversité des logements proposés ; Favoriser l'installation de nouveaux ménages en centre-bourg en réhabilitant d'anciens logements ; Encourager l'économie commerciale de centre-ville par l'arrivée de nouveaux ménages ; Lutter contre l'artificialisation nette en favorisant la reprise du patrimoine bâti Recréer une vie locale de centre-ville ; Améliorer la qualité du paysage urbain par la rénovation des habitations.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° H3

OPAH propriétaires bailleurs et occupants

Orientation stratégique	Améliorer l'habitat et lutter contre l'habitat indigne et dégradé
Objectif	Amélioration énergétique des logements
Statut	En cours
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge (sur le territoire des 51 communes de l'Intercommunalité)
Description de l'action	La première Convention d'OPAH a été signée pour la période 2017-2020. Une deuxième Convention d'OPAH en partenariat avec l'Anah, Action Logement et Soliha a été signée par l'Intercommunalité pour la période 2020-2023. L'objectif pour 2023 est de définir si cette Opération est prolongée d'un an au titre de PVD, ou renouvelée pour une durée de 3 ans. Une OPAH-RU apparaîtrait comme inadaptée au territoire de par le caractère très rural du Lieuvin Pays d'Auge et par le maillage des centralités (5 villes centrales dont la plus grande, Thiberville, compte 1 805 habitants).
Partenaires	SOLIHA pour la maîtrise d'œuvre
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût total de l'opération pour les 3 années : 63 414€ TTC
Plan de financement prévisionnel / définitif	Anah : 18 496€ HT + Département : 18 496€ HT Reste à l'Intercommunalité : 15 853€ HT (soit 26 422€ TTC)
Calendrier	2020-2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Objectif 1 PADD 2021 Thiberville ; Objectif 41 SRADDET Normandie.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Bilans fournis par le bureau d'études SOLIHA Nombre de projets accompagnés par l'opérateur sur la commune depuis le début de l'OPAH avec coût TTC et localisation de ces projets.
Conséquence sur la fonction de centralité	Améliorer les conditions d'habitat (accessibilité, dépenses énergétiques, équipements et accessibilité aux PMR) ; Favoriser la réhabilitation des logements en centre-bourg ; Inciter à la location pour les propriétaires bailleurs et augmenter l'offre locative disponible sur la commune, et plus largement à l'échelle de l'EPCI.
Annexes	Convention d'OPAH 2020-2023



FICHE ACTION N° H4

Construction de deux « Maisons des Séniors »

Orientation stratégique	Améliorer l'habitat et lutter contre l'habitat indigne et dégradé
Objectif	Adapter l'offre de logements pour répondre à l'enjeu du vieillissement
Statut	En cours. La commune a été retenue par la Société Ages et Vie pour la construction de 2 maisons de « séniors » de 9 logements chacune.
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Société Ages et Vie
Description de l'action	L'investisseur va construire 18 logements au total, d'une trentaine de mètres carrés chacun afin d'accueillir des personnes âgées. Ce projet répond directement à l'enjeu majeur du vieillissement de la population, particulièrement important dans les territoires ruraux et en région Normandie.
Partenaires	Société <i>Ages et Vie</i>
Dépenses prévisionnel/définitif	Inconnu, fonds privés. Terrain cédé par la commune pour 30 000 euros TTC.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Idem
Calendrier	Signature du compromis de vente du terrain cédé par la commune de Thiberville à la société souhaité pour 2022. Début des travaux attendus : 2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Répond aux enjeux démographiques de vieillissement de la population, en particulier en zone rurale ; Objectif 1 axe 2 PADD 2021 Thiberville.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	N/A
Conséquence sur la fonction de centralité	Ces maisons seront situées à distance raisonnable du centre-ville dans un espace apaisé (à côté des actuels terrains de pétanque) ; Favorise l'installation des personnes âgées en centre-bourg ; Répond à l'enjeu du vieillissement.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° EC1

Diagnostic des commerces

Orientation stratégique	Développer l'économie locale
Objectif	Recréer un dynamisme commercial
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Département de l'Eure
Description de l'action	L'action menée avec la Cci et la CMA va permettre de chiffrer le chiffre d'affaires sur la zone de chalandise, mais aussi les points de fragilité de la dynamique économique du centre-ville. Ce diagnostic a pour finalité de proposer des pistes d'actions pour favoriser le développement de l'économie locale.
Partenaires	Chambre de commerce et d'industrie + Chambre des Métiers de l'Artisanat
Dépenses prévisionnel/définitif	8 500€ à charge du département
Plan de financement prévisionnel / définitif	Budget de fonctionnement du Département
Calendrier	2022
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Intervient dans le cadre du Plan de relance lancé en 2020 par le Gouvernement suite à la pandémie de COVID-19 ; Objectif 3 axe 3 PADD 2021 Thiberville ; Stratégie Départementale d'aménagement commercial 2018-2022 (CCI Portes de Normandie).
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Vacance commerciale ; Chiffre d'affaires de la zone de chalandise.
Conséquence sur la fonction de centralité	Améliore l'économie de centre-ville en proposant des solutions adaptées aux réalités du territoire.
Annexes	Bilan CCI



FICHE ACTION N° EC2

Définir une stratégie commerciale

Orientation stratégique	Développer l'économie locale
Objectif	Recréer un dynamisme commercial
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Thiberville
Description de l'action	Cette action fera suite au diagnostic des commerces. Elle a plusieurs objectifs : • Cartographier la zone commerciale du centre-ville, • Favoriser l'installation des nouveaux commerçants, • Gérer le centre-ville comme « une galerie commerciale à ciel ouvert ». Cette stratégie sera la « feuille de route » pour l'équipe municipale et pourra être complétée par un linéaire de protection commerciale si nécessaire (par modification du PLU).
Partenaires	Commune + CCI + Commerçants + Chargé de projet PVD
Dépenses prévisionnel/définitif	Autofinancement : fonds de fonctionnement
Plan de financement prévisionnel / définitif	N/A
Calendrier	Début des échanges / concertation fin 2022
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Objectif 3 axe 3 PADD 2021 Thiberville ; Stratégie d'aménagement commercial 2018-2022 « formaliser une stratégie »
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de commerçants engagés dans la démarche
Conséquence sur la fonction de centralité	Protéger et favoriser les commerces du centre-ville. Garder la « dynamique » de quartier centre-ville.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° EC3

Améliorer la visibilité du pôle commercial de centre-ville

Orientation stratégique	Développer l'économie locale
Objectif	Recréer un dynamisme commercial
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Thiberville
Description de l'action	Le centre-bourg de Thiberville est situé à moins de 2 minutes d'un axe routier majeur : la D613. La présence des commerces en centre-bourg est méconnue de la plupart des automobilistes. L'objectif est d'informer locaux et visiteurs qu'un centre-bourg dynamique et économique est facilement accessible depuis cette départementale. La mise en place d'un panneau signalétique indiquant la présence de commerces le long de la départementale pourra par exemple être envisagé.
Partenaires	CCI + CMA + Commerçants + Direction des Routes du Département de l'Eure
Dépenses prévisionnel/définitif	Dépendant des solutions retenues
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir selon les objectifs attendus Département si signalisation du pôle commercial depuis la D613 + Autofinancements
Calendrier	2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Objectif 3 axe 2 PADD 2021 Thiberville ; Stratégie d'aménagement commercial 2018-2022 « gérer les pôles marchands de centralité »
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Possibilité de comptages routiers en centre-bourg de Thiberville ; Augmentation ou non du CA des commerçants.
Conséquence sur la fonction de centralité	Rendre accessibles les commerces et services de la commune à une population plus large et diversifiée (habitants de Lisieux, de Bernay, touristes de passage)
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° EC4

Fidéliser les clients locaux, en particulier les Thibervillais

Orientation stratégique	Développer l'économie locale
Objectif	Recréer un dynamisme commercial
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Thiberville
Description de l'action	Il a été mis en évidence lors du diagnostic des commerces que nombre d'habitants effectuent leurs achats, y compris alimentaires, hors de la commune. L'objectif est d'encourager les Thibervillais à effectuer régulièrement leurs achats de première nécessité dans le centre-bourg. Par cette action, la commune souhaite aussi « capter » une partie des nombreux travailleurs qui font le trajet chaque jour <i>Bernay-Lisieux</i> .
Partenaires	Chargé de missions PVD, CCI, commune
Dépenses prévisionnel/définitif	Dépendant des solutions retenues (cartes de fidélité par exemple)
Plan de financement prévisionnel / définitif	Idem
Calendrier	2023 (1ers échanges fin 2022)
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Objectif 3 axe 3 PADD 2021 Thiberville
Indicateurs de suivi et d'évaluation	A définir
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforcer les commerces du centre-ville ; Améliorer l'offre commerciale pour les habitants de Thiberville et des communes voisines.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° CDV1

Repenser le cheminement piétonnier en centre-bourg

Orientation stratégique	Améliorer le cadre de vie
Objectif	Redonner sa place au piéton en centre-ville
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian (en simultané avec l'action PC3)
Maître d'ouvrage	Commune de Thiberville
Description de l'action	La présence de la voiture est importante sur la commune et la volonté des Elus est de favoriser les déplacements doux (piétons + vélos). L'objectif est d'une part, de matérialiser un cheminement piéton de découverte des bâtiments patrimoniaux du centre-ville, d'autre part de prolonger les chemins de rando de la commune en reliant les différents hameaux (5) au centre-bourg.
Partenaires	PNR + Université d'enseignement supérieur (étudiants en paysage/urbanisme)
Dépenses prévisionnel/définitif	Logement et repas pour une semaine de terrain pour le groupe d'étudiants
Plan de financement prévisionnel / définitif	N/A
Calendrier	2023-2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Transition écologique et réduction des émissions carbone ; Lien à établir avec le futur Plan de Mobilité Simplifié du Lieuvin Pays d'Auge ; Objectif 2 axe 2 PADD 2021 Thiberville ; Objectifs 2, 14 et 42 SRADDET Normandie.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de centralité	Favoriser l'accès au centre-ville et à ses services et commerces pour tous les habitants, y compris les PMR, enfants, personnes âgées. Faire du centre-bourg un espace de mixité sociale et fonctionnelle. La connexion entre les différents hameaux et le centre-bourg, a pour but de renforcer le rôle de centralité de la commune.
Annexes	Carte des principaux bâtiments remarquables du centre-bourg (extrait du PLU 2021)



FICHE ACTION N° CDV2

Création d'un îlot de fraîcheur en centre-bourg

Orientation stratégique	Améliorer le cadre de vie
Objectif	Redonner sa place au piéton en centre-ville
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Thiberville, Services techniques
Description de l'action	Il a été mis en évidence par le PLU, les ABF et le CAUE, qu'il manquait des espaces calmes et végétalisés pour les piétons en centre-ville. Thiberville dispose de grands espaces publics mais pour la très grande partie, minéralisés. L'espace végétal imaginé par les élus de la commune dans le jardin de l'ancien presbytère permettrait d'améliorer le cadre de vie et de rafraîchir le centre-bourg.
Partenaires	Le CAUE27 a déjà émis des recommandations d'aménagement de ce jardin
Dépenses prévisionnel/définitif	Autofinancement (hortensias + haie arbustive + petit mobilier urbain) ; Coût pour l'abaissement du muret à prévoir.
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir en fonction des devis reçus pour l'abaissement du muret.
Calendrier	2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Loi Grenelle 1 et 2 : lutter contre le changement climatique ; Objectif 4 axes 1 et 2 PADD 2021 Thiberville ; Objectifs 2 et 5 SRADDET Normandie.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	N/A
Conséquence sur la fonction de centralité	Créer des espaces apaisés dans le centre-ville pour favoriser la venue des locaux et visiteurs. Recréer une dynamique de centre-ville (vie sociale), en perte depuis la période COVID.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° CDV3

Création d'un jardin public

Orientation stratégique	Améliorer le cadre de vie
Objectif	Renforcer le lien social
Statut	En projet
Niveau de priorité	Faible
Maître d'ouvrage	Commune de Thiberville
Description de l'action	Créer un jardin public à distance raisonnable du centre-ville et de ses commerces, avec tables de pique-nique, bancs, éventuellement jeux pour enfants. A ce jour, l'emplacement retenu est situé à côté des terrains de pétanque et des futurs maisons des seniors.
Partenaires	A définir
Dépenses prévisionnel/définitif	Idem
Plan de financement prévisionnel / définitif	Idem Autofinancement
Calendrier	2024-2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Lutte contre l'artificialisation des sols, lutte contre le réchauffement climatique ; Objectifs 4 et 2 PADD 2021 Thiberville ; Objectifs 2 et 5 SRADDET Normandie.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	N/A
Conséquence sur la fonction de centralité	Recréer du lien social par des espaces calmes et apaisés favorisant les échanges entre les habitants tout en étant proches du centre-bourg.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° CDV4

Création d'équipement sportif

Orientation stratégique	Améliorer le cadre de vie
Objectif	Renforcer le lien social
Statut	En projet
Niveau de priorité	Moyen
Maître d'ouvrage	Commune de Thiberville
Description de l'action	Les habitants et différentes associations de Thiberville ont émis le souhait d'avoir plus d'espaces réservés aux adolescents de la commune. L'amélioration des équipements pour une catégorie d'habitants plus âgée est également à l'étude (terrain et équipements pétanque). Il sera possible de lancer une consultation citoyenne dans le cadre de PVD pour le choix du ou des équipements futurs.
Partenaires	Chargé de missions PVD pour la consultation citoyenne + associations des parents d'élèves et sportives.
Dépenses prévisionnel/définitif	A définir
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir (participation au financement possible des équipements par l'Agence Nationale du Sport)
Calendrier	2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Objectif 1 axe 1 PADD 2021 Thiberville + objectif 4 ; Objectif 34 SRADDET Normandie.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	L'implication citoyenne pourra être chiffrée
Conséquence sur la fonction de centralité	Améliore la qualité de vie, les espaces de jeux et de lien social, favorise la venue des visiteurs et habitants des communes voisines.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° PC1

Construction de la médiathèque

Orientation stratégique	Levier patrimonial et culturel
Objectif	Développement culturel et touristique
Statut	Livrée en avril 2022
Niveau de priorité	N/A
Maître d'ouvrage	Commune de Thiberville
Description de l'action	Favoriser l'accès à la culture pour tous les habitants de Thiberville. Le site pour l'implantation de la médiathèque a été pensé pour favoriser cet accès (située en centre-ville, accès PMR, grands espaces de consultation d'ouvrage + accès matériels informatiques).
Partenaires	Entreprises Poulain, Anthony Forêt, Archétype Immobilier, Mr Fortin, Mr Faby
Dépenses prévisionnel/définitif	128 400€ au total
Plan de financement prévisionnel / définitif	DRAC : 39 397 € (22 720 € pour le bâtiment + 15 646 € pour le mobilier + 1 031 € d'informatique) ; FDAT à hauteur de 39 397 € (22 720 € de travaux et 16 677 € d'équipements)
Calendrier	2022
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Objectif 1 axe 3 PADD 2021 Thiberville ; Objectif 34 SRADDET Normandie.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'abonnés + nombre de participants aux animations organisées par le bibliothécaire
Conséquence sur la fonction de centralité	Service supplémentaire à disposition des habitants dans le centre-bourg et pour les habitants des communes voisines. Animations proposées même aux visiteurs de passage. Renforce le lien social et le partage autour de la lecture et de la connaissance. Créer une dynamique de quartier-centre-ville, en particulier pour les plus jeunes et ceux qui habitent le centre ne disposant pas de moyen de déplacement.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° PC2

Création du Musée du Landau

Orientation stratégique	Levier patrimonial et culturel
Objectif	Développement touristique et culturel
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Thiberville
Description de l'action	Les propriétaires du musée du landau de St Aubin de Scellon vont faire don de la totalité de leur collection (400 landaus) à la commune de Thiberville en 2023. La commune va donc construire un musée pour accueillir et valoriser cette collection.
Partenaires	A définir. Cahier des charges et stratégie définie par le CAUE27 début 2022.
Dépenses prévisionnel/définitif	A définir, mais élevées que ce soit pour la conception ou pour l'étude de programmation. Le futur musée du landau se trouvera à proximité directe des écoles dans un ancien bâtiment inoccupé depuis le départ de l'ancien directeur de l'école primaire. Les coûts seront en investissement pour la réhabilitation de ce bâtiment, ainsi que des dépenses de fonctionnement pour l'emploi d'un salarié culturel. Il est envisagé dans un second temps de réaménager la place des écoles où se trouvera le musée pour optimiser l'espace, sécuriser les piétons en particulier les enfants, et donner de la visibilité à ce musée.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Autofinancement + demande de DETR + demande de LEADER
Calendrier	2023 (Lancement de l'appel d'offre pour l'AMO été 2022)
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Objectif 1 axe 3 PADD 2021 Thiberville + objectif 4 axe 3 ; Objectif 34 SRADDET.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Registre du nombre d'entrées au musée
Conséquence sur la fonction de centralité	Ce futur musée est situé à quelques centaines de mètres de la place de l'église et des principaux points d'intérêt de la commune. Il s'agira de matérialiser le cheminement piétonnier actuel « 1 chemin 1 école » depuis le centre vers ce musée.
Annexes	Cartographie Musée + aménagement de la place des écoles (CAUE 27)



FICHE ACTION N° PC3

Développer les chemins de randonnée

Orientation stratégique	Levier patrimonial et culturel
Objectif	Développement touristique et culturel
Statut	En projet
Niveau de priorité	Faible
Maître d'ouvrage	Commune de Thiberville, en simultané avec l'action CDV1
Description de l'action	La municipalité de Thiberville souhaite accueillir une équipe d'étudiants pour aider à définir la meilleure stratégie visant à favoriser les déplacements piétons au sein de la commune. Cette action s'inscrirait dans le dispositif « Ateliers Hors les Murs » des Parcs Naturels Régionaux de France. Un premier échange avec les PNR a déjà été réalisé. La prochaine étape est de prospecter au niveau des Universités qui pourraient être intéressées (1 demande effectuée à l'Université d'architecture de Nantes en juin 2022).
Partenaires	PNR + Etablissements d'enseignement supérieur
Dépenses prévisionnel/définitif	A définir Hébergement et repas à prévoir pour le groupe d'étudiants + éventuellement surcoût supplémentaire si livrable prévu (comme le cahier des charges par exemple)
Plan de financement prévisionnel / définitif	Autofinancement
Calendrier	2025-2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Loi Grenelle 1 et 2 : - Favoriser la trame verte et bleue, - Préservation de la biodiversité. Objectif 2 axe 2 PADD 2021 Thiberville + objectif 4 axe 2 ; Objectifs 2, 5, 14 et 34 SRADDET Normandie.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Retour d'expérience de l'Université et des étudiants. Possible consultation citoyenne (via Purpoz) pour la fréquentation de ces cheminements identifiés par les étudiants.
Conséquence sur la fonction de centralité	Améliorer le cadre de vie, en particulier celui du centre-ville et favoriser les déplacements doux. Créer une nouvelle dynamique sociale par l'arrivée et l'accueil d'étudiants au sein de la commune. Favoriser l'émergence de nouvelles idées et permettre aux habitants de s'approprier les projets du territoire en sollicitant leur contribution.
Annexes	Cartographie des chemins piétons actuels de la commune



FICHE ACTION N° PC4

Rénovation de l'église

Orientation stratégique	Levier patrimonial et culturel
Objectif	Mettre en valeur les bâtiments d'intérêt patrimonial
Statut	En projet
Niveau de priorité	Faible
Maître d'ouvrage	Commune de Thiberville
Description de l'action	L'église de Thiberville est un édifice remarquable datant du XIIème siècle situé sur la place centrale, en face de la mairie, à proximité immédiate des commerces et du presbytère. Ce patrimoine historique nécessite d'importants travaux pour sa sauvegarde et sa mise en valeur. Cette église est située dans le PDA de la véranda remarquable du Château Lécuyer, il est donc envisagé une importante collaboration avec l'ABF
Partenaires	UDAP de l'EURE Possibles chantiers participatifs à discuter avec l'ABF qui pourront être coordonnés par le chargé de missions PVD
Dépenses prévisionnel/définitif	Inconnues à ce jour, devis de restauration de toiture en cours
Plan de financement prévisionnel / définitif	Possibles, à définir avec l'Archéologue du bâti de l'UDAP de l'Eure
Calendrier	2024-2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Objectif 4 axes 1 et 3 PADD 2021 Thiberville.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	N/A
Conséquence sur la fonction de centralité	Améliorer les paysages urbains et préserver l'histoire du territoire pour une meilleure appropriation et implication des habitants
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° PC5

Requalification du presbytère

Orientation stratégique	Levier patrimonial et culturel
Objectif	Mettre en valeur les bâtiments d'intérêt patrimonial
Statut	En projet
Niveau de priorité	Moyen
Maître d'ouvrage	Commune de Thiberville
Description de l'action	Réhabiliter l'ancien presbytère laissé à l'abandon qui se trouve à côté de la mairie et de l'église. Il se situe également en face du Château Lécuyer dont la véranda est classée MH. La nécessité de rénover ce patrimoine religieux a fait l'unanimité (études ABF, PLU, CAUE27). Une problématique persiste car la réhabilitation de ce presbytère demande de très gros travaux pour l'accueil du public (les pièces actuelles sont petites, le plafond est bas...). Le projet de réhabilitation devra être cohérent avec la structuration initiale du bâtiment.
Partenaires	ABF Possible consultation citoyenne sur le devenir du presbytère pouvant être organisée par le chargé de missions PVD
Dépenses prévisionnel/définitif	A définir en fonction du choix de réhabilitation retenu
Plan de financement prévisionnel / définitif	Possibles, à définir avec l'Archéologue du bâti de l'UDAP de l'Eure et les équipes d'Urban Vitaliz.
Calendrier	2024-2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Objectif 1 axe 1 PADD 2021 Thiberville + objectif 4 axe 3 ; Objectif 50 SRADDET Normandie.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	N/A
Conséquence sur la fonction de centralité	Améliorer l'attractivité du centre-ville et permettre aux habitants de s'approprier l'histoire de leur commune. C'est dans les jardins du presbytère qu'est prévu l'aménagement d'un îlot de fraîcheur. Réhabiliter les sites abandonnés faisant partie du patrimoine communal.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° PC6

Soutenir l'Association des Festivités pour valoriser le territoire

Orientation stratégique	Levier patrimonial et culturel
Objectif	Mettre en valeur les bâtiments d'intérêt patrimonial
Statut	Validée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Association des Festivités de Thiberville Loi 1901
Description de l'action	Soutenir financièrement l'Association pour mettre en valeur le patrimoine communal et pour créer un dynamisme social.
Partenaires	Commune + Association des parents d'élèves
Dépenses prévisionnel/définitif	Fonds associatifs, dépendants des animations et fonds récoltés
Plan de financement prévisionnel / définitif	3 000€, est réévalué chaque année
Calendrier	2022
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Objectifs 3 et 4 PADD 2021 Thiberville
Indicateurs de suivi et d'évaluation	N/A
Conséquence sur la fonction de centralité	Favoriser les liens intergénérationnels, préserver la dynamique sociale, favoriser les échanges avec les habitants, avoir une personne ressource représentant l'avis et les besoins d'un collectif d'habitants.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° ASPE1

Installer la vidéoprotection

Orientation stratégique	Renforcer l'accès aux services publics et aux équipements
Objectif	Renforcer la sécurité des citoyens
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Commune de Thiberville
Description de l'action	Installer des caméras de vidéosurveillance aux endroits « stratégiques » de la commune tels que le centre-ville pour améliorer la sécurité des habitants de Thiberville et éviter le vandalisme des biens.
Partenaires	Gendarmerie et société retenue pour l'équipement et l'installation informatique
Dépenses prévisionnel/définitif	Prévisible de 34 000€ pour 19 caméras
Plan de financement prévisionnel / définitif	Autofinancement + demande de DETR
Calendrier	2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Objectif 1 axe 3 PADD 2021 Thiberville
Indicateurs de suivi et d'évaluation	N/A Registre des infractions tenu par les services de gendarmerie
Conséquence sur la fonction de centralité	Améliore le sentiment de sécurité des habitants, pouvoir donner suite à certaines infractions (vandalisme, vol). Assurer la sécurité des citoyens en toute circonstance, mais sans la présence visuelle de la gendarmerie, en particulier dans le centre-bourg où sont implantés les commerces, services et artisans locaux.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° ASPE2

Mise aux normes des bornes à incendie (1^{ère} tranche)

Orientation stratégique	Renforcer l'accès aux services publics et aux équipements
Objectif	Renforcer la sécurité des citoyens
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Thiberville
Description de l'action	Installation de nouvelles bornes à incendie en lien avec le nouveau périmètre défini par les SDIS (tous les 200 mètres) pour assurer la sécurité des citoyens.
Partenaires	STGS pour les bouches et poteaux à incendie, DMTP pour les réserves d'eau
Dépenses prévisionnel/définitif	99 014€
Plan de financement prévisionnel / définitif	DETR : 29 704€
Calendrier	2022
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Loi Grenelle 1 et 2 : prévention des risques et préservation de la santé ; Objectif 1 axe 3 PADD 2021 Thiberville ; Objectif 47 SRADDET Normandie.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de nouvelles bornes à incendie installées
Conséquence sur la fonction de centralité	N/A
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° ASPE3

Sécuriser les arrêts de car aux abords du collège

Orientation stratégique	Renforcer l'accès aux services publics et aux équipements
Objectif	Renforcer la sécurité des citoyens
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Thiberville
Description de l'action	Le collège de Thiberville se situe à l'entrée sud-est de la ville, le long de la D138. C'est un axe routier très emprunté puisqu'il relie Bernay à Lisieux. La vitesse sur cette portion de route est excessive et la municipalité souhaite assurer la sécurité des élèves qui utilisent les arrêts de car. La construction du nouveau collège, actée par le Département, prendra en compte cette problématique, mais il convient de concevoir des aménagements provisoires en attendant cette construction.
Partenaires	Département + Direction de la Mobilité pour l'aménagement opérationnel
Dépenses prévisionnel/définitif	A chiffrer en fonction de l'aménagement retenu
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir
Calendrier	2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Objectif 1 axe 3 PADD 2021 Thiberville + objectif 2 axe 1
Indicateurs de suivi et d'évaluation	N/A
Conséquence sur la fonction de centralité	Assurer la sécurité de tous, en particulier les populations les plus vulnérables (jeunes enfants et adolescents)
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° ASPE4

Pérenniser l'accès au bus France Service

Orientation stratégique	Renforcer l'accès aux équipements publics et aux équipements
Objectif	Compléter l'offre de services de proximité
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Thiberville
Description de l'action	Permettre aux habitants de Thiberville l'accès à tous les services publics (CAF, pôle emploi, impôts, caisse nationale d'assurance maladie, etc) malgré le caractère plutôt rural du territoire. Aider les habitants les plus fragiles dans leurs démarches administratives (personnes âgées en particulier) par l'assistance de professionnels labellisés « France Services ». Assurer la pérennité de ce service mené en partenariat avec Fodéno.
Partenaires	Fodéno
Dépenses prévisionnel/définitif	300 euros par demi-journée (permanences sur la commune chaque lundi de 9h à 12h)
Plan de financement prévisionnel / définitif	Autofinancement
Calendrier	2022-2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Schéma d'aménagement numérique de l'Eure : lutte contre la fracture numérique ; Objectif 1 axe 3 PADD 2021 Thiberville.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Registre du nombre de personnes qui utilisent ce service
Conséquence sur la fonction de centralité	Avec le développement du numérique, une partie importante des habitants des petites communes se trouve aujourd'hui en difficulté pour effectuer leurs démarches administratives. Les petites communes ne disposent pas toujours de services publics suffisant pour assister les citoyens. Offrir un accès à ces services <i>pour tous</i> est essentiel pour une centralité et permet d'améliorer la qualité de vie des habitants et de limiter les déplacements pour effectuer les démarches administratives dans les centres urbains voisins (Lisieux, Bernay, Evreux).
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° ASPE5

Création de la maison médicale

Orientation stratégique	Renforcer l'accès aux services publics et équipements
Objectif	Compléter l'offre de services de proximité
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge
Description de l'action	Répondre à l'enjeu de désertification médicale. Assurer l'accès aux professionnels de santé (médecins et paramédicaux) pour tous les habitants de Thiberville et des communes voisines. La commune ne dispose pas de maison médicale et même si l'accès aux hôpitaux de Bernay et de Lisieux se fait rapidement en comparaison d'autres communes de taille semblable (en moins de 20 minutes), la demande d'accès aux soins est importante. Besoin qui va vraisemblablement s'aggraver dans les années à venir du fait du vieillissement de la population française. La Communauté de Communes a choisi, pour répondre à cette problématique, de construire une Maison Médicale qui va permettre de rassembler les professionnels de santé dans un même lieu.
Partenaires	Bureau d'études Ateliers 6.24
Dépenses prévisionnel/définitif	820 000€
Plan de financement prévisionnel / définitif	Fonds propres
Calendrier	Livrée fin 2022 / début 2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Objectif 1 axe 3 PADD 2021 Thiberville ; Objectif 35 SRADDET Normandie.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	A définir
Conséquence sur la fonction de centralité	L'accès aux soins est primordial pour une centralité. L'offre actuelle est insuffisante et ne permet pas de répondre à tous les besoins exprimés par les habitants. Améliorer la qualité de vie des citoyens passe inévitablement par l'amélioration de l'état de santé, en particulier pour les plus fragiles (personnes âgées et jeunes enfants).
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° ASPE6
Rénovation énergétique de l'école élémentaire

Orientation stratégique	Renforcer l'accès aux services publics et aux équipements
Objectif	Améliorer la qualité des équipements publics
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Thiberville
Description de l'action	Diminuer les dépenses énergétiques de cette école et améliorer le confort des enfants scolarisés et du personnel. Un audit énergétique a été réalisé en 2019 et a permis de rendre compte de la nécessité d'effectuer des travaux d'amélioration d'énergie du bâtiment.
Partenaires	Pimont Couvertures
Dépenses prévisionnel/définitif	278 743€
Plan de financement prévisionnel / définitif	DETR : 111 497€ Contrat de Territoire : 55 748€
Calendrier	Lancement du projet juillet 2022
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Loi Grenelle 1 et 2 : • Amélioration énergétique des bâtiments, • Réduction des consommations d'énergie. Loi de transition énergétique pour la croissance verte : rénovation des bâtiments ; Objectif 1 axe 3 PADD 2021 Thiberville ; Objectifs 2, 51 et 69 SRADDET Normandie.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	N/A Il sera possible de demander un nouveau audit énergétique à l'issue du programme PVD, en 2026, car les travaux d'économie d'énergie, très coûteux, vont devoir s'échelonner sur plusieurs années.
Conséquence sur la fonction de centralité	Optimiser les dépenses publiques et assurer la qualité des équipements essentiels à disposition des habitants.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° ASPE7

Construction / Rénovation du collège

Orientation stratégique	Renforcer l'accès aux services publics et équipements
Objectif	Améliorer la qualité des équipements publics
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Département de l'Eure
Description de l'action	L'actuel collège nécessite de lourds travaux de rénovation et d'amélioration de la performance énergétique. Après l'étude menée par le Département, une rénovation serait plus coûteuse que la démolition et la reconstruction d'un nouveau collège.
Partenaires	Commune de Thiberville, Intercommunalité Lieuvin Pays d'Auge
Dépenses prévisionnel/définitif	Elevées
Plan de financement prévisionnel / définitif	Département
Calendrier	Inconnu à ce jour
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Objectif 1 axe 3 PADD 2021 Thiberville
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'étudiants inscrits au collège
Conséquence sur la fonction de centralité	Il n'existe sur le territoire du Lieuvin Pays d'Auge (+ de 20 000 habitants), que 2 collèges, celui de Corneilles, et celui de Thiberville. Pour des études supérieures, les élèves doivent partir à Bernay, Lisieux et Pont-Audemer. Assurer l'accès aux établissements d'enseignement secondaire est essentiel pour une centralité et pour favoriser l'arrivée et le renouvellement de la population.
Annexes	N/A



MAQUETTE FINANCIERE ANNUELLE
RELATIVE AU PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN
POUR LA COMMUNE de Cormeilles

ANNEE 2022

Au titre de l'année budgétaire 2022, sur la base des actions programmées de la convention cadre, la maquette financière annuelle prévisionnelle précise les financements prévus en début de chaque année :

Action N°	Maître d'ouvrage (MO)	Montant total	Part MO	Part Etat	Part autres financeurs Hors Taxes	Niveau de validation pour chaque financeur
1	Intercommunalité Lieuvain Pays d'Auge	21 138€ HT	21 138€ HT pour 2022		Anah : 6 165€ Département : 6 165€	Accordées
2	Commune	10 000€ HT	N/A		Banque des territoires : 10 000€	A demander en pré-ingénierie PVD
5	AACC	8 000€ HT	Fonds Associatifs	N/A	Commune de Cormeilles : 8 000€ IIT	Versées
12	Commune	30 000€ HT	Autofinancement pour la totalité			
13	Commune	677 616€ HT		DSIL 198 496€ Département 150 000€	Emprunt Caisse d'Epargne 400 000€	Accordés En attente

1/2

17	Commune	17 000€ IIT	Autofinancement			
18	Commune	14 000€ IIT	Autofinancement			
19	Cormeilles Animation	11 000€	Fonds Associatifs	N/A	Commune de Cormeilles : 11 000€	Versées
20	Commune	25 000€ IIT	12 700€ IIT		DETR préfecture : 9 840€ DETR département : 2 460€	Accordé Accordé

Total crédits Etat sollicités par type de crédits Pour l'année 2022	Département	Plan de relance	FNADT	DETR	DSIL	Volet territorial du CPER	Autres (préciser)
	156 165€			12 300€	198 496€		Anah : 6 165€ Fonds propres communaux : 92 700€ Banque des territoires : 10 000 prévisibles

2/2

FICHE ACTION N° 1
OPAH propriétaires occupants et bailleurs

Orientation stratégique	Améliorer l'offre de logements, l'adapter aux nouveaux besoins et lutter contre l'habitat indigne et dégradé
Objectif	Réhabiliter le parc immobilier bâti
Statut	En cours
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge (sur le territoire des 51 communes de l'Intercommunalité)
Description de l'action	La première Convention d'OPAH a été signée pour la période 2017-2020. Une deuxième Convention d'OPAH en partenariat avec l'Anah, Action Logement et Soliha a été signée par l'Intercommunalité pour la période 2020-2023. L'objectif pour 2023 est de définir si cette Opération est prolongée d'un an au titre de PVD, ou renouvelée pour une durée de 3 ans. Une OPAH-RU apparaîtrait comme inadaptée au territoire de par le caractère très rural du Lieuvin Pays d'Auge et par le maillage des centralités (5 villes centrales dont la plus grande, Thiberville, compte 1 805 habitants).
Partenaires	SOLIHA pour la maîtrise d'œuvre
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût total de l'opération pour les 3 années : 63 414€ TTC
Plan de financement prévisionnel / définitif	Anah : 18 496€ HT + Département : 18 496€ HT Reste à l'Intercommunalité : 15 853€ HT (soit 26 422€ TTC)
Calendrier	2020-2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Objectif 41 SRADDET Normandie
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Bilans fournis par le bureau d'études SOLIHA ; Nombre de projets accompagnés par l'opérateur sur la commune depuis le début de l'OPAH avec coût TTC et localisation de ces projets.
Conséquence sur la fonction de centralité	Agir sur le taux de vacance des logements, particulièrement important dans le centre-bourg de Corneilles ; Améliorer les conditions d'habitat (accessibilité, dépenses énergétiques, équipements et accessibilité aux PMR) ; Favoriser la réhabilitation des logements en centre-bourg ; Inciter à la location pour les propriétaires bailleurs et augmenter l'offre locative disponible sur la commune, et plus largement à l'échelle de l'EPCI.
Annexes	Convention d'OPAH 2020-2023



FICHE ACTION N° 2

Etude fine de la vacance des logements

Orientation stratégique	Améliorer l'offre de logements, l'adapter aux nouveaux besoins et lutter contre l'habitat indigne et dégradé
Objectif	Réhabiliter le patrimoine bâti vacant
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Commune de Corneilles
Description de l'action	Cette étude a pour but de quantifier avec exactitude le nombre de logements vacants et ceux dont il existe des possibilités de réhabilitation. Elle devra définir un nombre réalisable de logements à rénover sur la durée du programme.
Partenaires	Bureau d'étude retenu
Dépenses prévisionnel/définitif	Prévisionnel d'environ 10 000€
Plan de financement prévisionnel / définitif	Financement possible au titre de l'ingénierie pré-opérationnelle PVD de la Banque des Territoires
Calendrier	2022-2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Amélioration de l'habitat du territoire du Lieuvin Pays d'Auge (OPAH 2020-2023) ; Objectif 1.3 Plan Biodiversité 2018 ; PADD 2019 Corneilles : Faciliter la mobilisation des logements vacants du centre bourg.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de logements à réhabiliter d'ici 2026 ; Registre du coût de chaque projet (à fournir par le bureau d'études).
Conséquence sur la fonction de centralité	Proposer une offre diversifiée de logements en centre-bourg, et favoriser l'installation de nouveaux arrivants, en particulier des populations plus jeunes et des familles avec enfants ; Reconquérir le bâti ; Rénover et mettre en valeur l'existant.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° 3

Requalification des anciens ateliers municipaux en logements

Orientation stratégique	Améliorer l'offre de logements, l'adapter aux nouveaux besoins et lutter contre l'habitat indigne et dégradé
Objectif	Réhabiliter le parc immobilier bâti et augmenter l'offre de logements pour répondre à l'ensemble des besoins de la population
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Investisseur privé ou Bailleur social
Description de l'action	Requalifier le site des anciens ateliers municipaux pour en faire des logements d'habitat mixte. Locaux de 1 985m ² appartenant à la commune situés à proximité immédiate du cœur de ville qui doivent être entièrement reconçus pour proposer des logements collectifs et mitoyens.
Partenaires	Investisseur privé ou Bailleur social A discuter avec l'équipe municipale
Dépenses prévisionnel/définitif	Inconnu à ce jour
Plan de financement prévisionnel / définitif	N/A
Calendrier	2023/2025 1er trimestre 2023 : projet à « cadrer »
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Objectif 41 SRADDET Normandie ; Objectif 1.3 Plan Biodiversité 2018 ; PADD Cormeilles 2019 : « Favoriser le renouvellement urbain ».
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Création de x logements d'ici 2026 : X collectifs X mitoyens X locations X HLM
Conséquence sur la fonction de centralité	Le site étant placé à proximité immédiate du centre-bourg, il permettra à une population mixte d'accéder directement aux commerces et services tout en se déplaçant à pied. Le projet va contribuer à dynamiser le centre-ville et donner la possibilité à de nouveaux habitants de s'installer. Le projet s'inscrit dans l'adaptation du parc de logements aux nouveaux besoins d'habitat, à proximité directe du centre permettant ainsi une dynamisation.
Annexes	Cartes Délibération Appel d'offre



FICHE ACTION N° 4

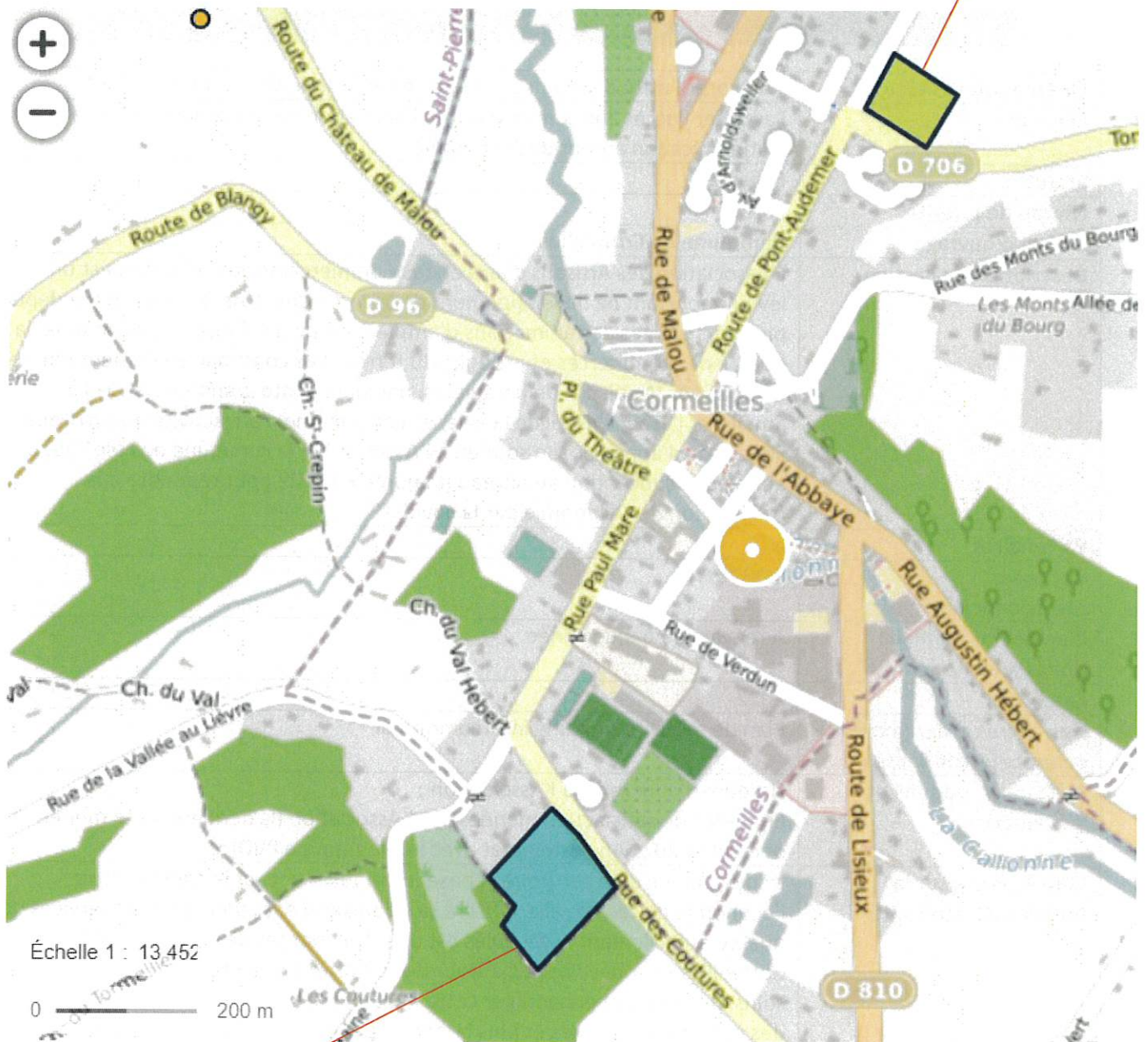
Lancement des projets de construction de lotissements prévus au PLU

Orientation stratégique	Améliorer l'offre de logements, l'adapter aux nouveaux besoins et lutter contre l'habitat indigne et dégradé
Objectif	Répondre à la demande diversifiée de logements
Statut	En projet, actée au PLU
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Cormeilles
Description de l'action	Le taux de croissance annuelle moyen de la commune de Cormeilles est évalué à 1,1% (cf PLU, rapport de présentation n°2). Selon ce taux, il est attendu plus de 230 habitants supplémentaires sur les dix prochaines années, soit environ 120 logements. En prenant en compte la réhabilitation potentielle des logements vacants ainsi que la réhabilitation des dents creuses, le PLU prévoit 32 logements supplémentaires en zone à urbaniser. Deux zones ont été retenues : Secteur 6 : rue des coutures, 26 000m², situé à 200 mètres du centre ; Secteur 7 : chemin de Torse Rue, 15 000m², à proximité directe du centre. Ces deux secteurs ayant été retenus pour leur faible impact sur le paysage et parce qu'ils sont situés dans la continuité des urbanisations déjà présentes.
Partenaires	Propriétaires privés
Dépenses prévisionnel/définitif	N/A
Plan de financement prévisionnel / définitif	N/A
Calendrier	2022-2032
Lien autres programmes et contrats territorialisés	PADD 2019 Cormeilles : « Assurer une croissance démographique raisonnable et la centrer sur le bourg de Cormeilles », « Produire des logements adaptés aux familles et aux personnes âgées », « Consommer moins d'espace que pendant la dernière décennie ».
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de logements construits
Conséquence sur la fonction de centralité	Favoriser le renouvellement de la population et modérer la consommation de l'espace. Produire également des logements adaptés aux familles ainsi qu'aux personnes âgées. Ces futurs logements, tous situés à proximité du centre-bourg auront également pour effet de dynamiser les commerces, services et équipements du bourg.
Annexes	Cartographie des zones à urbaniser



Secteurs à urbaniser

Secteur 7



Échelle 1 : 13 452

0 200 m

Secteur 6



FICHE ACTION N° 5

Soutien à l'AACC pour l'animation commerciale et la valorisation de la commune

Orientation stratégique	Améliorer l'offre d'emploi et renforcer l'économie de centralité
Objectif	Favoriser l'accès aux commerces par l'animation de centre-ville et par la communication autour de l'économie.
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Cormeilles
Description de l'action	L'Association des Artisans d'arts et des Commerçants de Cormeilles est un levier important de développement de la commune. L'Association mène depuis plusieurs années des animations d'ampleur visant à valoriser le patrimoine, la qualité des commerces et produits du terroir. Elle contribue également par des décorations (Noël, ciel de parapluies, parcours photo grandeur nature) à améliorer l'aspect visuel de la ville, et par là même, l'attractivité du territoire. Soucieuse d'apporter son soutien à l'Association, la commune octroie chaque année une subvention au bureau (majorée en 2022 pour répondre à la fragilisation de l'économie par la covid-19).
Partenaires	N/A
Dépenses prévisionnel/définitif	8 000€ HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	A réévaluer chaque année
Calendrier	2022
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Plan de mobilité simplifié intercommunal
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre d'adhérents à l'Association ; Enquêtes de satisfaction menées par l'Association (la dernière a été menée en décembre 2021 en partenariat avec le programme PVD) ;
Conséquence sur la fonction de centralité	La dynamique d'un territoire repose inévitablement sur le commerce et l'économie de centre-ville. Offrir à sa population des commerces et services de qualité et facilement accessibles est une des priorités de la commune. Cormeilles s'est développée autour de son offre commerciale et de son offre de soins. Préserver et encourager cette dynamique bénéficiera aussi aux habitants des communes voisines et plus largement au rayonnement du Lieuvin Pays d'Auge.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° 6

Diagnostic des commerces

Orientation stratégique	Améliorer l'offre d'emploi et renforcer l'économie de centralité
Objectif	Soutenir l'économie commerciale et artisanale
Statut	Validée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Département de l'Eure
Description de l'action	Définir les forces et faiblesses de la dynamique économique de la commune, en particulier de son centre, pour proposer par la suite des mesures adaptées de soutien. L'action menée en partenariat avec la CCI et la CMA a permis de définir le chiffre d'affaires de la zone de chalandise, mais aussi les points de fragilité et les pistes d'actions pour favoriser l'économie locale.
Partenaires	Département de l'Eure en collaboration avec la CCI et la CMA.
Dépenses prévisionnel/définitif	8 500€ HT en budget de fonctionnement pour le Département
Plan de financement prévisionnel / définitif	Pris en charge par le Département
Calendrier	2021-2022
Lien autres programmes et contrats territorialisés	S'inscrit dans le Plan de relance économique lancé par le Gouvernement en 2020 suite à la pandémie de COVID-19 ; Stratégie Départementale d'aménagement commercial 2018-2022 (CCI Portes de Normandie) ; PADD 2019 Corneilles : « favoriser le commerce ».
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Vacance commerciale ; Chiffre d'affaires de la zone de chalandise.
Conséquence sur la fonction de centralité	Améliorer l'économie de centre-ville en proposant des solutions adaptées aux réalités du territoire.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° 7

Développement numérique des commerces et artisans

Orientation stratégique	Améliorer l'offre d'emploi et renforcer l'économie de la centralité
Objectif	Améliorer l'attractivité du centre-bourg
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Union Commerciale de Corneilles (AACC)
Description de l'action	Rassembler sur un seul et même site internet les commerçants et artisans de la commune qui le souhaitent. Ce site internet a pour but de valoriser les commerces, de les rassembler, et d'offrir aux locaux et aux visiteurs une meilleure information sur les produits disponibles dans la commune. A l'heure actuelle, entre 8 et 10% du chiffre d'affaires dans le secteur commercial concerne la consommation internet. Ce flux est donc à prendre en compte dans une logique de préservation de l'économie locale.
Partenaires	Chargé de missions PVD + Conseiller numérique. Partenariat avec la CCI à étudier
Dépenses prévisionnel/définitif	1 500€ pour la création et la diffusion du site. Mise à jour à charge de l'Association.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Actuellement, à charge de l'Association
Calendrier	2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Plan de relance économique 2020.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Fréquentations du site et éventuellement questionnaire de satisfaction pour les commerçants et artisans.
Conséquence sur la fonction de centralité	Améliorer l'attractivité du centre-ville et valoriser les commerces et artisans de la commune. Il est prévu par la suite de réaliser des portraits vidéos de chaque commerçant et artisan de Corneilles.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° 8

Extension de la zone artisanale des tuileries

Orientation stratégique	Améliorer l'offre d'emploi et renforcer l'économie de la centralité
Objectif	Développer l'économie locale
Statut	En projet, étude d'impact en cours
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Communauté de communes selon sa compétence de développement économique, en partenariat avec la commune de Corneilles
Description de l'action	Création de 3 hectares supplémentaires en zone d'activités artisanales pour l'implantation de nouveaux commerces et entreprises (de taille réduite uniquement). Cette extension viendrait compléter la zone d'activités actuelle.
Partenaires	Préfecture de l'Eure
Dépenses prévisionnel/définitif	Inconnues à ce jour
Plan de financement prévisionnel / définitif	Etude d'impact : à chiffrer Phase de travaux : à chiffrer
Calendrier	2022/2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Plan de relance économique ; PADD 2019 Corneilles : « Préserver et renforcer l'offre d'emploi ».
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de cases commerciales à créer.
Conséquence sur la fonction de centralité	Développement des commerces sur la zone de chalandise et création de nouveaux emplois.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° 9

Sécurisation des déplacements piétons et détournement des PL du centre-ville

Orientation stratégique	Améliorer les conditions de circulation et de stationnement en centre-bourg
Objectif	Apaiser le centre-bourg et favoriser les déplacements doux
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Cormeilles
Description de l'action	Des comptages routiers ont été effectués fin juin par l'équipe de la DirMob pour quantifier le nombre de poids-lourds journaliers. Une étude de terrain concernant la structuration du centre-ville a été effectuée avec l'équipe du CAUE27. D'autre part, les Elus de la commune ont proposé au Conseil Départemental un itinéraire Bis visant à détourner les poids-lourds en transit dans la commune, et plus globalement sur toute la zone rurale dans le triangle Lisieux/Pont-L'Evêque/Pont-Audemer.
Partenaires	Cellule d'Ingénierie du Département : Appui 27 Conseil Départemental de l'Eure (Direction de la Mobilité) + CAUE 27
Dépenses prévisionnel/définitif	A chiffrer selon les aménagements retenus
Plan de financement prévisionnel / définitif	N/A
Calendrier	2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Transition écologique et réduction des émissions carbone ; Lien à établir avec le futur Plan de Mobilité Simplifié du Lieuvin Pays d'Auge ; Objectifs 2, 14 et 42 SRADDET Normandie ; PADD 2019 Cormeilles : « Améliorer la qualité du cadre de vie, notamment dans le centre bourg ».
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Comptages routiers à renouveler à l'issue du programme.
Conséquence sur la fonction de centralité	Inciter à la marche dans le centre-ville pour tous, y compris pour les jeunes enfants, les personnes âgées et à mobilité réduite. Contrairement à de nombreuses communes, Cormeilles n'est pas structurée en hameaux éloignés de son centre. Du fait de sa petite superficie (3km²), la très grande majorité des habitants de la commune peuvent avoir accès au centre-bourg, à ses commerces et à ses services, en quelques minutes à pied ou à vélo. La marche est déjà bien développée sur la commune (cf Insee 2018), mais les habitants ne peuvent se déplacer en toute sécurité, notamment du fait du passage constant des poids lourds rue de l'Abbaye.
Annexes	N/A

FICHE ACTION N° 10

Créer de nouvelles places de parking pour les vélos

Orientation stratégique	Améliorer les conditions de circulation et de stationnement en centre-bourg
Objectif	Apaiser le centre-bourg et favoriser les déplacements doux
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Commune de Corneilles
Description de l'action	Toujours dans la volonté de préserver les espaces naturels environnant la commune, et d'encourager les déplacements doux, il est à l'étude avec le CAUE de l'Eure l'implantation de places de parking pour vélos. L'installation de ces nouvelles places est souhaitée en cœur de ville. Cette action va s'inscrire également dans le partenariat envisagé avec la commune de Saint-pierre de Corneilles pour la création de la liaison douce reliant les deux communes.
Partenaires	CAUE 27
Dépenses prévisionnel/définitif	A chiffrer selon l'emplacement et le nombre de places retenues
Plan de financement prévisionnel / définitif	N/A à ce jour Ingénierie du CAUE 27
Calendrier	2023-2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Transition écologique et réduction des émissions de carbone ; Lien à établir avec le futur Plan de Mobilité Simplifié du Lieuvin Pays d'Auge ; Objectifs 2, 14 et 42 SRADDET Normandie.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de places vélos disponibles à l'échelle de la commune à quantifier
Conséquence sur la fonction de centralité	Proposer un centre-ville plus apaisé aux gens de passages ; Améliorer la qualité de vie pour les habitants ; Favoriser les balades dans la ville pour y apprécier l'architecture typique normande et la qualité de ses commerces et artisans.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° 11

Projet 1 sécurité : Installation de la Vidéoprotection

Orientation stratégique	Renforcer l'offre en services et en équipements de la commune
Objectif	Assurer la sécurité des citoyens
Statut	Effectuée en 2021
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Corneilles
Description de l'action	La commune a connu en 2020 une recrudescence du nombre de délits tels que vols et dégradation. Pour lutter contre ce phénomène, il a été installé une vidéo surveillance aux endroits stratégiques de la commune tels que le centre-bourg, mais aussi au niveau de l'aire de pique-nique et des zones d'activités. Pour assurer la sécurité des habitants de la commune, cette action sera complétée avec l'action numéro 15 (Projet 2 Vidéoprotection).
Partenaires	Gendarmerie Nationale
Dépenses prévisionnel/définitif	65 402€ HT pour l'installation de 17 caméras
Plan de financement prévisionnel / définitif	Département : 11 451€ DETR : 22 902€ Fonds propres d'investissement : 31 049€
Calendrier	2021
Lien autres programmes et contrats territorialisés	N/A
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de caméras installées.
Conséquence sur la fonction de centralité	Améliore le sentiment de sécurité des habitants, pouvoir donner suite à certaines infractions (vandalisme, vol). Assurer la sécurité des citoyens en toute circonstance, mais sans la présence visuelle de la gendarmerie, en particulier dans le centre-bourg où sont implantés les commerces, services et artisans locaux.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° 12

Extension du réseau des bornes à incendie

Orientation stratégique	Renforcer l'offre en services et en équipements de la commune
Objectif	Assurer la sécurité des citoyens
Statut	En projet
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Corneilles
Description de l'action	Installation de nouvelles bornes à incendie dans le respect des nouveaux périmètres de sécurité (une borne tous les 200 mètres).
Partenaires	SDIS
Dépenses prévisionnel/définitif	30 000€ pour la tranche 1 des travaux
Plan de financement prévisionnel / définitif	A définir Demande de DETR 2023
Calendrier	2023-2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Loi Grenelle 1 et 2 : prévention des risques et préservation de la santé ; Objectif 47 SRADDET Normandie.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de bornes à incendie installées.
Conséquence sur la fonction de centralité	N/A
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° 13

Rénovation énergétique de l'école maternelle

Orientation stratégique	Renforcer l'offre en services et équipements de la commune
Objectif	Améliorer la performance énergétique des équipements publics les plus coûteux en énergie. Augmenter le confort des bâtiments destinés aux populations vulnérables (les plus jeunes)
Statut	Engagée. Les travaux ont débuté en juillet 2022
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Corneilles
Description de l'action	Diminuer les dépenses énergétiques de l'école et améliorer le confort des enfants et du personnel. Lutter contre le changement climatique en effectuant d'importants travaux d'isolation du bâtiment.
Partenaires	Entreprises locales
Dépenses prévisionnel/définitif	677 616€ pour 12 lots
Plan de financement prévisionnel / définitif	DSIL : 198 496€ Emprunt Caisse d'Epargne : 400 000€ Reste 79 120€ (autofinancement + attente d'une demande de financement au département)
Calendrier	2022/2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Loi Grenelle 1 et 2 : • Amélioration énergétique des bâtiments, • Réduction des consommations d'énergie. Loi de transition énergétique pour la croissance verte : rénovation des bâtiments ; Objectifs 2, 51 et 69 SRADDET Normandie.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Il sera possible de faire un nouvel audit énergétique à l'issue du programme et des travaux effectués.
Conséquence sur la fonction de centralité	Optimiser les dépenses publiques et assurer la qualité des équipements essentiels à disposition des habitants.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° 14

Mise aux normes du réseau d'assainissement collectif

Orientation stratégique	Renforcer l'offre en services et équipements de la commune
Objectif	Assurer l'accès à une eau potable de qualité pour tous
Statut	En projet / validée / engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Cormelles
Description de l'action	Le système d'assainissement de la commune étant ancien, des eaux parasites pénètrent dans des canalisations d'eaux usées. Ce qui a pour conséquence de surcharger le réseau et donc d'empêcher que de nouveaux quartiers (comme les Monts du Bourg) soient raccordés au système collectif. Pour répondre aux obligations de préservation de la ressource en eau et de la qualité requise pour la consommation humaine, il est prévu la rénovation intégrale du système, en plusieurs tranches.
Partenaires	AESN + Entreprise CAD'EN + AQUA ENVIRO'
Dépenses prévisionnel/définitif	1 564 927€ HT (pour 7 opérations)
Plan de financement prévisionnel / définitif	CD27 : 250 919,80€ HT AESN : 556 008,32€ HT Fonds propres : 7 998,58€ HT 750 000€ d'emprunt Banque des Territoires au titre de l'Aqua Prêt
Calendrier	2023-2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Annexe 1 Directive eau potable (Directive 2020/2184 du Parlement européen relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine) ; Décret n° 2020-1762 du 30 décembre 2020 relatif à la contribution à la gestion et à la préservation de la ressource en eau ; Article L1321-2 du Code de la santé publique ; SDAGE 2022-2027 du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Analyse possible de la qualité de l'eau au terme des travaux.
Conséquence sur la fonction de centralité	L'accès à une eau potable de qualité pour tous les habitants est fondamental à toutes les échelles, que la commune soit une centralité ou non.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° 15

Projet 2 Sécurité : Extension de la Vidéoprotection

Orientation stratégique	Renforcer l'offre en services et équipements de la commune
Objectif	Assurer la sécurité des citoyens
Statut	En projet
Niveau de priorité	Faible
Maître d'ouvrage	Commune de Corneilles
Description de l'action	Cette action fait suite à l'action N°11. Il s'agit d'étendre la vidéosurveillance à l'échelle de la commune. Corneilles accueille chaque année plus de 20 000 visiteurs sur le site de la Distillerie Busnel, le dispositif de sécurité de la commune doit répondre à cet afflux touristique.
Partenaires	Gendarmerie Nationale
Dépenses prévisionnel/définitif	A chiffrer selon le projet retenu
Plan de financement prévisionnel / définitif	Idem
Calendrier	2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	N/A
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de nouvelles caméras installées.
Conséquence sur la fonction de centralité	Améliore le sentiment de sécurité des habitants, pouvoir donner suite à certaines infractions (vandalisme, vol). Assurer la sécurité des citoyens en toute circonstance, mais sans la présence visuelle de la gendarmerie, en particulier dans le centre-bourg où sont implantés les commerces, services et artisans locaux.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° 16

Etude patrimoniale de Corneilles

Orientation stratégique	Mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel de la commune et en faire un levier de développement touristique et culturel
Objectif	Protéger le caractère typique du bâti de la commune, marqueur de l'identité locale et normande.
Statut	Effectuée en janvier 2022
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Corneilles
Description de l'action	Recenser tous les bâtiments d'intérêt patrimonial de la commune pour les préserver et les mettre en valeur dans la stratégie de développement touristique. L'équipe de l'UDAP (l'architecte en chef des bâtiments de France ainsi que sa collaboratrice) a effectué une étude de terrain qui a duré 3 semaines en janvier 2022 afin de flécher tous les bâtiments d'intérêt pour leur préservation. Un inventaire a été rédigé par l'équipe de l'UDAP à l'issue de cette étude terrain. Cette action précède l'action N°17.
Partenaires	UDAP de l'Eure, ABF
Dépenses prévisionnel/définitif	Prise en charge par l'UDAP, frais de fonctionnement
Plan de financement prévisionnel / définitif	N/A
Calendrier	2022
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Objectif 34 et 50 SRADDET Normandie ;
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Inventaire de 150 bâtiments d'intérêt patrimonial
Conséquence sur la fonction de centralité	Permettre aux habitants de mieux connaître le patrimoine de la commune et de s'approprier l'histoire du territoire ; Améliorer l'attractivité et les paysages du centre-ville par la mise en valeur des bâtiments remarquables ; Agir sur l'attractivité du Lieuvin Pays d'Auge dans une logique de développement touristique car la commune abrite une importante quantité de bâtiments d'intérêt patrimonial.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° 17

Protection du patrimoine remarquable par modification du PLU

Orientation stratégique	Mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel de la commune, en faire un levier de développement touristique et culturel
Objectif	Protéger les bâtiments remarquables de la commune
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Corneilles
Description de l'action	Après la phase d'identification des enjeux patrimoniaux de la commune (en collaboration avec l'ABF), la commune a souhaité mobiliser l'article L. 151-19 du Code de l'urbanisme pour permettre de renforcer le contrôle sur les autorisations d'urbanisme par rapport au droit commun, et de poser des prescriptions sur les éléments patrimoniaux identifiés.
Partenaires	ABF + bureau d'études chargé de la modification du PLU (Gilson et Associés) + service Habitat Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge
Dépenses prévisionnel/définitif	8 166€ HT pour la modification simplifiée des prescriptions patrimoniales
Plan de financement prévisionnel / définitif	Fonds propres communaux
Calendrier	1er trimestre 2022 : identification des bâtiments par l'ABF Dernier trimestre 2022 : modification du PLU
Lien avec les autres programmes et contrats territorialisés	Objectif 50 SRADDET Normandie ; PADD 2019 Corneilles : « Mettre en valeur l'identité locale ».
Indicateurs de suivi et d'évaluation	N/A
Conséquence sur la fonction de centralité	Idem que pour l'action N°16 + préserver le patrimoine ancien et empêcher sa dégradation.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° 18

Aménagement des berges de la Calonne et restauration de la ripisylve gauche

Orientation stratégique	Mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel de la commune, en faire un levier de développement touristique et culturel
Objectif	Protection de l'eau et mise en valeur du patrimoine naturel de la commune
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Commune de Corneilles
Description de l'action	Afin d'assurer la continuité du chemin piétonnier le long de la Calonne, un réaménagement des berges avec végétalisation sera effectué en fin d'année 2022/début 2023 entre la salle polyvalente et l'aire de camping-cars. Ce chantier sera réalisé en collaboration avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Touques. A l'issue des travaux et après l'ouverture de l'extension de la maison médicale, le petit parking Place des Anciens Combattants d'Afrique du Nord sera également réaménagé. Il s'agit d'améliorer le cadre de vie, de préserver la ressource en eau, de valoriser l'environnement, et de continuer les actions déjà engagées au regard du Label « Station Verte » dont bénéficie déjà la commune.
Partenaires	Syndicat mixte du bassin versant de la Touques
Dépenses prévisionnel/définitif	14 431,20€HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	Fonds propres communaux
Calendrier	Décembre 2022 – 2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Loi Grenelle 1 et 2 : • Favoriser la trame verte et bleue, • Préservation de la biodiversité. Objectifs 2, 5, 14 et 34 SRADDET Normandie ; PADD 2019 Corneilles : « Favoriser la biodiversité et préserver les paysages ».
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Possible consultation citoyenne pour la fréquentation du site à l'issue du programme PVD.
Conséquence sur la fonction de centralité	Augmente l'attractivité du territoire, permet de réaliser une boucle piéton au travers de la ville
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° 19

Soutien à Cormeilles Animation

Orientation stratégique	Mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel de la commune et en faire un levier de développement touristique et culturel
Objectif	Favoriser la dynamique de centre-ville et recréer du lien entre les habitants
Statut	Validée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Cormeilles Animation, Association Loi 1901
Description de l'action	L'Association « Cormeilles Animation » est un levier de développement touristique et de mise en valeur du patrimoine bâti de la commune. Tout comme l'AACC, l'association contribue largement à l'amélioration du cadre de vie des habitants et à l'animation du centre-bourg. C'est pourquoi la commune de Cormeilles contribue au financement de l'association.
Partenaires	Commune de Cormeilles
Dépenses prévisionnel/définitif	11 000€ TTC pour l'année 2022
Plan de financement prévisionnel / définitif	Fonds d'investissement communaux
Calendrier	2022, subvention réévaluée chaque année
Lien autres programmes et contrats territorialisés	En lien avec la stratégie de développement touristique du Lieuvin Pays d'Auge ; PADD 2019 Cormeilles : « Mettre en valeur l'identité locale ».
Indicateurs de suivi et d'évaluation	N/A
Conséquence sur la fonction de centralité	La quantité d'offres d'animations de centre-ville va de pair avec la revitalisation d'un territoire. Ces animations concourent directement à améliorer le cadre de vie et à créer une dynamique locale, essentiels pour les commerces de la commune et le confort des habitants.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° 20

Rénovation partielle du théâtre

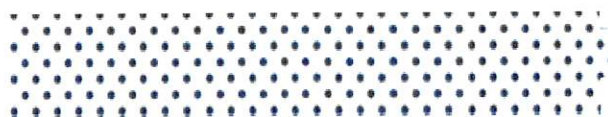
Orientation stratégique	Mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel de la commune et en faire un levier de développement touristique et culturel
Objectif	Valoriser et préserver le patrimoine bâti
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Commune de Corneilles
Description de l'action	Il est prévu de rénover le hall d'entrée du théâtre, bâtiment d'intérêt patrimonial. Ce bâtiment accueille tout au long de l'année des manifestations culturelles, artistiques et patrimoniales (séances de cinéma, concerts, représentations de danse, de chant, etc). De grande superficie, ce théâtre, en plus d'être un lieu d'échanges et de rencontres des habitants, est moteur de la vie locale de la commune de Corneilles.
Partenaires	Entreprises locales
Dépenses prévisionnel/définitif	Coût total de l'opération : 24 599€ HT
Plan de financement prévisionnel / définitif	9 840€ DETR Préfecture ; 2 460€ DETR Département ; Reste en autofinancement : 12 299€ HT
Calendrier	2022/2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Objectif 50 SRADDET Normandie ; Plan de relance économique 2020
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Registre des entrées pour les manifestations et rassemblements (places de concert, de cinéma, etc...)
Conséquence sur la fonction de centralité	Le théâtre est situé à proximité immédiate du cœur de ville. De par son histoire et des événements qui s'y déroulent tout au long de l'année, il influence beaucoup la dynamique locale (siège de manifestations musicales, accès à la vie culturelle, au cinéma, à des concerts, etc...) et contribue directement à la vitalité du centre-ville.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° 21

Extension du circuit découverte de Corneilles

Orientation stratégique	Mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel de la commune et en faire un levier de développement touristique et culturel
Objectif	Favoriser les déplacements doux et contribuer au développement touristique respectueux de l'environnement du Lieuvin Pays d'Auge
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge, dans le cadre de la compétence Tourisme
Description de l'action	Étendre la boucle piétonne à la découverte de la ville et compléter l'audioguide en conséquence. Le circuit imaginé par la Communauté de communes et les élus de Corneilles passerait par les vignes qui surplombent la commune, par la découverte du four à chaux (prévu à la réhabilitation), ainsi que par le balisage d'un chemin en forêt. Une modification du PLU est en cours pour permettre l'installation de toilettes publiques sur le site.
Partenaires	Office de tourisme CCLPA ; Eure Tourisme ; Commune de Corneilles.
Dépenses prévisionnel/définitif	A évaluer
Plan de financement prévisionnel / définitif	Idem
Calendrier	2022-2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	En lien avec la stratégie touristique 2022-2026 CCLPA ; PADD 2019 Corneilles : « Compléter le réseau de promenades ».
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de passages à l'office du tourisme ; Nombre d'audioguides loués.
Conséquence sur la fonction de centralité	Renforce l'attractivité du territoire, l'authenticité de la commune et préserve le patrimoine naturel entourant la commune.
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° 22

Liaison douce Cormeilles – Saint-Pierre-de-Cormeilles

Orientation stratégique	Mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel de la commune et en faire un levier de développement touristique et culturel
Objectif	Favoriser les déplacements doux et assurer la sécurité des travailleurs et collégiens venant de Saint-Pierre tous les jours.
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Pierre de Cormeilles en partenariat avec la commune de Cormeilles
Description de l'action	Relier les communes de Cormeilles et de Saint-Pierre par une piste cyclable / piétonne sécurisée. La distance reliant les deux communes étant d'1 km. Les élus de Saint-Pierre de Cormeilles étudient actuellement les possibilités d'aménagement avec les équipes de la Direction Mobilité du Conseil Départemental de l'Eure.
Partenaires	Conseil Départemental pour les possibilités d'aménagement
Dépenses prévisionnel/définitif	Inconnues à ce jour, projet à l'étude
Plan de financement prévisionnel / définitif	Idem
Calendrier	2023-2025
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Projet à mener en cohérence avec le futur Plan de Mobilité simplifié du territoire ; Objectifs 2, 5 et 14 SRADDET Normandie.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Comptage des passages piétons et vélos à effectuer tous les 6 mois. Possibilité de créer un questionnaire à destination des habitants des communes quant à la fréquentation du site.
Conséquence sur la fonction de centralité	Cormeilles étant un pôle d'emploi pour les communes voisines, cette liaison douce permettrait de sécuriser les déplacements domicile-travail piétons et vélos depuis St-Pierre. La liaison douce s'inscrit également dans la continuité du chemin découverte de Cormeilles (logique touristique).
Annexes	N/A



FICHE ACTION N° 23

Aménagement des annexes du presbytère

Orientation stratégique	Mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel de la commune et en faire un levier de développement touristique et culturel
Objectif	Protéger le patrimoine ancien, favoriser le dynamisme local autour de l'accès à la culture et à l'histoire
Statut	En projet
Niveau de priorité	Médian
Maître d'ouvrage	Commune de Corneilles
Description de l'action	Le presbytère a été réhabilité en 2021, il reste à effectuer les travaux du bâtiment annexe. Il est situé dans le jardin du presbytère et présente un important intérêt patrimonial.
Partenaires	A définir
Dépenses prévisionnel/définitif	A chiffrer selon le projet retenu. Des devis sont en cours.
Plan de financement prévisionnel / définitif	Demande de DETR à prévoir en fonction du projet retenu
Calendrier	2023-2024
Lien autres programmes et contrats territorialisés	PADD 2019 Corneilles : « Mettre en valeur l'identité locale ».
Indicateurs de suivi et d'évaluation	N/A
Conséquence sur la fonction de centralité	Le site est à proximité directe du centre-bourg, il participe directement à la vie locale et au dynamisme culturel de la commune.
Annexes	N/A

